

Plan de relance économique de Montréal
Sommaire

Une impulsion pour la métropole : agir maintenant

Juin 2020



De la crise sanitaire à la crise économique

Montréal traverse une crise sanitaire et économique sans précédent. Cette première phase du plan de relance économique est établie en fonction d'un horizon de six mois et vise à soutenir l'économie de Montréal au moment où s'amorce l'ouverture des activités économiques, tout en posant des gestes structurants pour une relance à long terme, plus résiliente, inclusive et durable.

Ce plan vise trois objectifs : stabiliser et soutenir l'économie à court terme, réinventer le développement économique de la métropole et mobiliser tous les partenaires pour que ce développement soit vert et inclusif.

Les enjeux de l'économie de Montréal dans le cadre de la COVID-19

À court terme, dans le cadre de la COVID-19, l'économie de Montréal devra faire face à plusieurs enjeux, dont :

- la fragilisation des commerces et des industries culturelles et créatives
- l'endettement des entreprises et l'importance de transformer les modèles d'affaires
- l'adaptation des aménagements urbains, des transports et de la mobilité
- la perturbation des chaînes de valeur et de l'approvisionnement
- le renforcement du positionnement économique de Montréal à l'international
- l'adaptation de la main-d'œuvre et de l'environnement de travail
- l'importance grandissante des données stratégiques, de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information

Les services, outils et actifs de la Ville de Montréal au service de la relance

Pour donner une véritable impulsion à l'économie, la Ville de Montréal mise sur une approche intégrée et met à contribution tous les leviers dont elle dispose au service de la relance. Ce plan de relance s'inscrit dans la vision globale de la Ville de Montréal.

La Ville de Montréal mobilise l'ensemble de ses services et de ses outils pour la relance économique. Elle mise sur la réalisation de projets d'infrastructure (en transport en commun et actif et autres projets structurants), de projets innovants et structurants de logements abordables, de réfection et d'amélioration de son réseau d'eau ainsi que de projets pour la culture et l'industrie touristique.

De plus, plusieurs incitatifs financiers pour les investissements privés dans les secteurs du commerce, de l'économie sociale, du bâtiment durable et de la réhabilitation des terrains contribuent à cet effort de relance.

La Ville de Montréal lance également un chantier afin d'optimiser ses processus d'approvisionnement pour favoriser l'achat local et responsable.

Puisque la fiscalité est un puissant outil de développement économique, la Ville a annoncé un report du versement des taxes foncières et du versement des cotisations des Sociétés de développement commercial (SDC). Elle analyse également d'autres avenues pour offrir des allègements fiscaux.

Enfin, la Ville de Montréal prévoit concevoir, à très court terme, des solutions d'aménagement du domaine public sur les artères commerciales afin d'y intégrer et d'y organiser la conception d'espaces de consommation et de ventes extérieurs.

Mesures de soutien à l'écosystème : une impulsion par des actions concrètes

Afin de bien soutenir l'écosystème, la Ville de Montréal met en place 20 mesures, qui représentent un investissement total de près de 22 M\$ répartis en quatre axes.

Dans l'axe **Mettre le commerce au cœur de la relance**, 5,6 M\$ sont mobilisés afin de stimuler la vitalité des artères commerciales et de soutenir les commerçants.e.s. Les mesures visent aussi à soutenir les efforts pour accompagner les commerces dans le cadre de la reprise de leurs activités ainsi

qu'à développer des projets structurants centrés sur l'expérience client et la distanciation physique.

1. Soutenir les Sociétés de développement commerciales (SDC) et l'Association des SDC de Montréal (ASDCM)
2. Favoriser la mise en place de nouvelles expériences créatives sur les artères commerciales
3. Pérenniser le service de livraison urbaine à vélo et décarboné

4. Créer un outil central de données sur l'occupation des locaux commerciaux
5. Favoriser l'occupation temporaire ou transitoire des locaux vacants
6. Bonifier les campagnes de sociofinancement pour soutenir la reprise des activités commerciales
7. Élaborer une politique de la vie économique nocturne

Dans l'axe **Aider les entrepreneur.euse.s à faire des affaires autrement**, ce sont 4,8 M\$ qui sont consacrés à favoriser l'entrepreneuriat, notamment en accompagnant les PME endettées ou encore celles qui souhaitent transformer leur modèle d'affaires. Les mesures viennent également soutenir les jeunes pousses (*start-ups*) et les entreprises l'économie sociale.

8. Accroître l'offre d'accompagnement auprès des entreprises montréalaises dans une optique de résilience et d'innovation
9. Stimuler l'innovation en aidant les jeunes pousses (*start-ups*) à travailler avec les grandes organisations
10. Accroître l'appui aux entreprises d'économie sociale

Le territoire, l'un des principaux actifs d'une ville, est un puissant levier pour stimuler la relance économique. L'axe **Réinventer le développement économique du territoire** met de l'avant 10,5 M\$ afin de mettre à profit les actifs stratégiques du territoire et de soutenir les possibilités de synergie pour catalyser la transition de l'économie vers une économie plus verte et circulaire. En plus de miser sur le développement et la décontamination de l'est de Montréal ainsi que sur la mise en place de projets structurants, la Ville de Montréal mettra sur pied de nouveaux programmes d'appui à l'investissement durable.

11. Déployer une stratégie pour favoriser l'économie circulaire
12. Accélérer la planification et la décontamination des terrains à vocation économique dans l'Est de Montréal
13. Favoriser le développement de pratiques innovantes en aménagement et en mobilité durable
14. Lancer le programme d'ateliers d'artistes
15. Lancer le programme pour les salles de spectacles privées, les salles alternatives et les cinémas indépendants
16. Appuyer des projets d'occupation transitoire

Enfin, dans l'axe **Mobiliser l'écosystème économique pour susciter un engagement collectif et renouvelé**, 1,1 M\$ permettra de soutenir et coordonner les initiatives les plus porteuses de l'écosystème du développement économique dans le contexte actuel, notamment en ce qui a trait au positionnement économique international, à la création et au partage de données stratégiques, ainsi qu'à l'adaptation de l'offre de formation afin de faciliter la réaffectation des travailleur.euse.s.

17. Appuyer le rayonnement économique international de Montréal et l'internationalisation de ses entreprises
18. Mettre en place et soutenir des projets concrets de création et de partage de données
19. Appuyer le développement de nouvelles compétences en réponse aux besoins des entreprises et des travailleur.euse.s
20. Développer un répertoire de solutions urbaines en collaboration avec le milieu de la recherche

Montréal 

montreal.ca